

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020**

**102x20**

### **DÉSIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DÉPARTEMENTAL SPÉCIALISÉ D'ÉDUCATION DE L'ENFANCE**

Conformément à la loi n° 2002-2 du 02 janvier 2002 art. L315.10, article modifié par ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 art.23 relatif à la composition du Conseil d'Administration des Établissements publics sociaux ou médicaux sociaux, le Conseil Municipal doit désigner en son sein un représentant de la Commune siège de l'établissement.

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il est proposé d'approuver la désignation de Monsieur Grégory BOUCHET, Adjoint au Maire délégué Commerce / Economie / Emploi / Tourisme / Syndicat d'Initiative, en tant que membre représentant la commune pour assister au Conseil d'Administration du Centre Départemental Spécialisé d'Éducation de l'Enfance.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE la désignation de Monsieur Grégory BOUCHET au Conseil d'Administration du Centre Départemental Spécialisé d'Éducation de de l'enfance

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	33
CONTRE :	2 – M. FUSONE - COCH
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI